



SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 1037-42-2026

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AGRANDIR LA ZONE RÉSIDENTIELLE PDA10-07, RUE DU FAUBOURG

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu au préalable, une copie du second projet de Règlement 1037-42-2026 modifiant le Règlement de zonage 1037-2017, tel qu'amendé, afin d'agrandir la zone résidentielle PDA10-07, rue du Faubourg;

ATTENDU QUE le Règlement 1037-2017 relatif au Règlement de zonage a été adopté par le conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 3 avril 2017;

ATTENDU QUE la Ville de Bromont prévoit agrandir la zone PDA10-07, au détriment d'une partie de la zone P6-04, afin de pouvoir y construire un stationnement accessoire à l'usage résidentiel;

ATTENDU QUE la consultation publique relative au premier projet de règlement s'est tenue le mardi 21 juillet 2026, et qu'aucune modification n'a été apportée au texte du règlement à la suite de cette consultation;

ATTENDU QU'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville de Bromont et de ses contribuables de mettre en vigueur les dispositions du présent règlement;

ATTENDU QUE l'avis de motion, le dépôt et la présentation de ce projet de règlement a été donné à la séance ordinaire du conseil municipal du 6 juillet 2026;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète par le présent règlement ce qui suit, sujet à toutes les approbations requises par la Loi, à savoir :

ARTICLE 1. PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 PLAN DE ZONAGE

Le plan de zonage figurant à l'annexe A est modifié de manière à agrandir la zone PDA10-07 au détriment d'une partie de la zone P6-04. Cette modification est illustrée à l'annexe A du présent règlement.

ARTICLE 3 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.



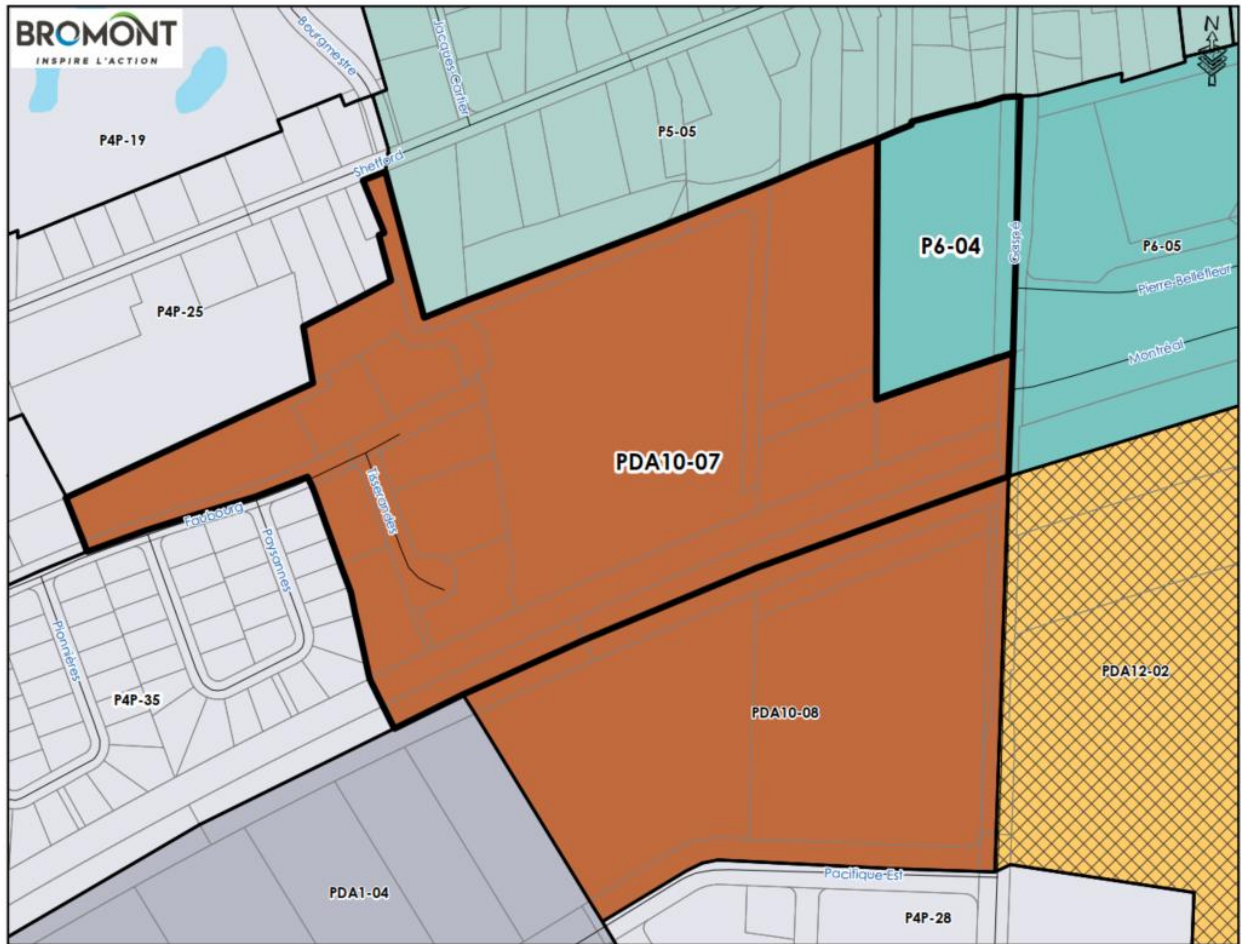
Annexe « A » - Plan de zonage

MICHELLE CHAMPAGNE
MAIRESSE

MARIE-PIER THERRIEN
GREFFIÈRE ADJOINTE

Projet

Plan de zonage





CERTIFICAT DU RÈGLEMENT 1037-42-2026

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1037-2017, TEL QU'AMENDÉ, AFIN
D'AGRANDIR LA ZONE RÉSIDENTIELLE PDA10-07, RUE DU FAUBOURG

Avis de motion, dépôt et présentation du premier projet de règlement	6 juillet 2026
Adoption du premier projet de règlement	6 juillet 2026
Avis public (assemblée publique de consultation)	13 juillet 2026
Assemblée publique de consultation	21 juillet 2026
Adoption du second projet de règlement	3 août 2026
Avis public (règlement susceptible d'approbation référendaire)	2026
Approbation des électeurs	2026
Adoption du règlement	2026
Certificat de conformité de la MRC	2026
Avis public	2026
Entrée en vigueur	2026

MICHELLE CHAMPAGNE
MAIRESSE

MARIE-PIER THERRIEN
GREFFIÈRE ADJOINTE